



TOUT-MENAGE

FETE DE LA FUSION D'ASSENS ET DE BIOLEY-ORJULAZ

Pour célébrer la fusion de nos communes le 1^{er} juillet prochain, vous êtes tous invités pour une journée découverte de votre nouveau territoire.

Cette fête aura lieu le

samedi 3 juillet 2021

et se déroulera comme suit :

- de 10h00 à 17h30 : Vous aurez la possibilité de découvrir les endroits que vous ne connaissez pas encore. Plusieurs de nos sociétés locales se présenteront sur une dizaine de stands répartis dans les trois villages d'Assens, Bioley-Orjulaz et Malapalud pour y montrer leurs activités. Elles proposeront des jeux aux enfants ainsi qu'aux moins jeunes et offriront diverses boissons et dégustations. Un « p'tit train » et des mini-bus seront à votre disposition. La carte au verso indique leur parcours et leurs arrêts. Vous pouvez aussi choisir de vous déplacer à pied, à vélo ou en trottinette. Les lieux de départ se trouveront à proximité du terrain de football d'Assens, à la Grande salle de Bioley-Orjulaz et à côté de l'Ancienne école de Malapalud où un verre que vous pourrez garder en souvenir vous sera remis.
- de 18h00 à 19h00 : Partie officielle et apéritif (offert) sous cantine, à proximité du terrain de football à Assens.
- dès 19h30 : Repas servi sous cette même cantine. Prix Fr. 29.- par adulte et Fr. 15.- pour les enfants jusqu'à 14 ans (entrée, plat, dessert), boissons non comprises à l'exception du café à la fin du repas.

Attention, l'inscription préalable est obligatoire, dernier délai 18 juin 2021, par courriel à jeunesse@bioley-orjulaz.ch ou au 077/480 86 89.
Le nombre de places étant limité en raison du COVID-19, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.

- vers 22h30 : Feu d'artifice.

A l'issue de cette belle journée, les mini-bus seront encore à votre disposition pour rentrer chez vous. Il est donc préférable et vivement conseillé, pour des questions de parcage, de laisser votre voiture à votre domicile.

Ces activités ainsi que le repas auront lieu sous réserve de modifications des restrictions cantonales et fédérales liées au COVID-19 et dans le respect des règles sanitaires.

Toute cette organisation a été confiée aux Sociétés de Jeunesse d'Assens et de Bioley-Orjulaz. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur efficacité et leur enthousiasme.

le 10 juin 2021

Les Municipalités

